

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 29 avril 2020

### Coronavirus-COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté Rappel : ne pas renoncer aux soins essentiels

Les indicateurs de suivi hospitalier de l'épidémie enregistrent ce jour 1 186 hospitalisations pour des formes graves de COVID-19, dont 186 dans les services de réanimation de la région. 832 décès sont recensés en établissements de santé ; 2 375 personnes sont de retour à domicile. L'ARS renouvelle son appel à ne pas renoncer aux soins indispensables.

Le confinement ne doit pas être synonyme de renoncement aux soins, en particulier pour les patients atteints d'une maladie chronique ou de troubles psychiatriques, les femmes enceintes et les jeunes enfants, les personnes nécessitant une intervention chirurgicale urgente et des prises en charge médicales ne pouvant être différées, comme la cancérologie. L'ARS rappelle à nouveau qu'en présence de symptômes, il est nécessaire de prendre contact avec son médecin traitant.

#### Téléconsultations

Les outils de la télémédecine sont désormais très largement déployés pour faciliter les soins des premiers recours.

La plateforme régionale de télémédecine mise en œuvre par l'ARS et le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté (groupement régional d'appui au développement de la e-santé) a enregistré notamment plus de 21 000 téléconsultations par 834 professionnels de santé distincts dans la région (depuis le 19 mars). Un dispositif de télésurveillance régional des malades du COVID a permis par ailleurs le suivi de plus de 830 patients.

#### Rappel important pendant le confinement

**En cas de problème de santé, ne pas hésiter à contacter en priorité son médecin traitant.**

**En cas d'urgence, les centres 15 sont mobilisés pour orienter les patients en fonction de leur situation médicale.**